



MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC

Élaboration de la politique de stationnement :

Rapport de consultation

Pour commentaires

Version 1

N réf : 532950052101

Mai 2021

Préparé par :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'NGOM' with a stylized flourish underneath.

Pauline Michèle Ngom, CPI

Table des matières

1 INTRODUCTION	3
1.1 CONTEXTE	3
1.2 OBJECTIF DES CONSULTATIONS	3
2 MÉTHODOLOGIE DE CONSULTATION CITOYENNE	4
2.1 STRATÉGIE DE PROMOTION	4
2.2 MODE DE CONSULTATION	5
2.3 SÉANCE D'ÉCHANGE ET CONCERTATION EN VISION CONFÉRENCE	5
2.4 QUESTIONNAIRE EN LIGNE	5
3 RÉSULTAT DES CONSULTATIONS	6
3.1 ATELIERS D'ÉCHANGE ET CONCERTATION	6
3.1.1 OPTIMISER LA GESTION DU STATIONNEMENT	6
3.1.2 DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORT ALTERNATIVE À L'AUTOMOBILE.....	7
3.1.3 AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES FAVORISANT LA MOBILITÉ DURABLE ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	8
3.2 QUESTIONNAIRE EN LIGNE	8
3.2.1 SYSTÈME DE VIGNETTE	9
3.2.2 STATIONNEMENT ACCESSIBLES UNIQUEMENT AUX RÉSIDENTS SUR CERTAINES RUES	9
3.2.3 AUTRES MOYENS D'OPTIMISATION DE LA GESTION DU STATIONNEMENT	10
3.2.4 TRANSPORT EN COMMUN.....	11
3.2.5 TRANSPORT ACTIF	11
3.2.6 MESURES D'APAISEMENT DE LA CIRCULATION	12
3.2.7 MESURES PRIORITAIRES ET PISTE D'ACTION SUPPLÉMENTAIRES	13

1 Introduction

1.1 Contexte

L'automobile occupe une place très importante à Tadoussac comme dans beaucoup d'autres municipalités dans le monde. Selon statistique canada en 2017, 89 % des déplacements domicile-travail s'effectuent en voiture à Tadoussac. Chaque année, le village de Tadoussac reçoit plus de 300 000 visiteurs. L'éloignement de Tadoussac oblige cette masse touristique à venir nous visiter en véhicule. L'aménagement de Tadoussac peu adéquat pour un tel achalandage mine la qualité de vie de nos citoyens et la pérennité du village comme destination touristique incontournable. De plus, environ 89 % des émissions de GES proviennent du transport routier à Tadoussac.

En réponse à tout cela et en lien avec l'objectif de diminuer les gaz à effet de serre, d'adopter un plan de mobilité active et durable dans le cadre de sa politique environnementale, Tadoussac souhaite se doter d'une politique du stationnement.

La municipalité veut mettre en place cette Politique afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens et l'expérience des visiteurs tout en diminuant les émissions des gaz à effet de serre. Cette Politique s'inscrit également dans le contexte de l'aménagement du nouveau stationnement sur la rue des Jésuites.

En avril 2021, la Municipalité de Tadoussac a élaboré un projet de politique de stationnement. Afin d'obtenir l'opinion des citoyens et travailleurs de Tadoussac sur les solutions proposées, la municipalité a lancé une démarche de consultation citoyenne.

Le projet de politique soumis à la consultation citoyenne a pour idée globale d'optimiser l'utilisation du stationnement en offrant des options de transport actif et collectif réalistes afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens et l'expérience visiteur des touristes tout en diminuant les émissions des gaz à effet de serre.

On y retrouve trois grandes orientations :

- Optimiser la gestion du stationnement
- Développer l'offre de transport alternative à l'automobile
- Améliorer les infrastructures favorisant la mobilité durable et lutte contre les changements climatiques

1.2 Objectif des consultations

La consultation publique s'adresse aux citoyens, travailleurs et organismes du territoire leur permettant ainsi de se prononcer spécifiquement sur le rapport diagnostic du stationnement et le projet de politique qui propose une vision d'avenir du stationnement dans son ensemble incluant les déplacements et les considérations environnementales qui, dans sa mise en œuvre, va agir sur leur milieu de vie. Les consultations publiques représentent également une occasion pour les élus et l'administration municipale d'entendre les préoccupations et commentaires de la population sur les idées et solutions proposées.

Le principal objectif de ces consultations est de recueillir l'opinion des citoyens et autres intervenants du territoire sur les différentes composantes du projet de politique afin d'enrichir et bonifier ce dernier.

2 Méthodologie de consultation citoyenne

2.1 Stratégie de promotion

La population, les travailleurs et les organismes ont été informés des modalités de participation à cette démarche de consultation publique par plusieurs moyens :

- Deux publications ont été faites dans le journal municipal « Le Miroir », en édition normale et en édition express .
- Des publications ont été faites sur la page Facebook municipale les 26 et 27 avril, invitant aux séances de consultation en ligne
- Des questionnaires en version papier ont été déposés à l'Épicerie Côté et au dépanneur Ida
- Sur le site Internet de la municipalité, au niveau des dossiers spéciaux, une section à la consultation publique a été mise en ligne dans le dossier « stationnement » ; elle présentait les modalités de la consultation et un calendrier des rencontres.

Consultation publique

Politique de stationnement à
Tadoussac

La municipalité interpelle la population pour discuter des solutions à mettre en place dans le village afin d'améliorer la problématique du stationnement.

Dates des consultations en ligne :
Mardi 27 avril à 18h30
Mercredi 28 avril à 16h

***Inscription obligatoire**
Pour vous inscrire, envoyez un courriel à Andrée Jean
[agentdedeveloppement@tadoussac.com]

2.2 Mode de consultation

Dans le cadre de l'élaboration de sa politique de stationnement, la municipalité de Tadoussac a lancé une démarche de consultation publique. Au travers de laquelle elle souhaitait recevoir les commentaires et suggestions sur la vision du développement et de la gestion du stationnement, ainsi qu'aux mesures à mettre en œuvre à court, moyen et long termes en plus d'identifier et prioriser les interventions visant à répondre aux problématiques rencontrées et de définir les moyens de leur mise en œuvre.

Les citoyens et travailleurs de Tadoussac avaient trois différents moyens afin de transmettre leurs avis ou commentaires. D'abord, ils ont pu participer à l'une des deux séances d'échange et concertation en visioconférence via la plateforme Zoom. Ensuite, ils avaient également la possibilité de transmettre un avis écrit, par courriel électronique. Finalement, une section du site Internet de la Municipalité était prévue à cet effet et permettait d'inscrire des commentaires dans un questionnaire en ligne.

2.3 Séance d'échange et concertation en vision-conférence

Deux séances ont eu lieu en visioconférence auxquelles plusieurs citoyens, élus ou travailleurs ont participé

Tableau 1 : participations aux ateliers

Date	Heure	Participants (élus, citoyens travailleurs)
27 avril 2021	17h-18h30	21
28 avril 2021	16h-17h30	15

Les échanges ont débuté par un mot de bienvenu du Maire qui a rappelé le contexte. Les rencontres se sont poursuivies avec une présentation de la démarche de rédaction du projet de politique de stationnement et de ses grandes orientations et actions. Ensuite, la parole a été donnée aux différents participants afin qu'ils se prononcent sur les actions proposées et les solutions à ajouter, modifier ou retirer.

Pour favoriser et structurer les discussions, celles-ci ont été organisées en trois thématiques se rapportant aux trois orientations de la politique de stationnement.

2.4 Questionnaire en ligne

Un questionnaire en ligne (réalisé avec le logiciel Jotform) a été utilisé comme outil de collecte d'information à l'intention des citoyens et travailleurs de Tadoussac, concernant les solutions à mettre en place pour améliorer la problématique du stationnement à Tadoussac. Le sondage élaboré et mis en ligne du 27 avril au 12 mai 2021 comportait une courte introduction et 22 questions (dont certaines questions conditionnelles) sur les actions principales du projet de politique de stationnement.

Sur les 77 questionnaires complétés, seuls les 75 ont été pris en compte dans l'analyse des résultats à cause des doublons. Seuls les propos revenant à plus d'une reprise ont été pris en considération dans le rapport. Les données ont été analysées avec nuance, comme pistes de réflexion dans une perspective d'aide à la prise de décision sur les actions à mettre en place dans le cadre de la politique.

3 Résultat des consultations

3.1 Ateliers d'échange et concertation

Tous les résultats issus des deux ateliers d'échange ont fait l'objet d'une retranscription et d'une analyse. Ils ont ensuite été réorganisés selon les trois grandes orientations du projet de politique. Les pages suivantes présentent une synthèse des résultats, structurés selon cette série de thématique :

- Optimiser la gestion du stationnement
- Développer l'offre de transport alternative à l'automobile
- Améliorer les infrastructures favorisant la mobilité durable et lutte contre les changements climatiques

3.1.1 Optimiser la gestion du stationnement

Cette première partie visait à connaître les perceptions des participants en lien avec l'orientation 1 qui est d'optimiser la gestion du stationnement. Plus spécifiquement, il a été question de connaître les points de vue relativement à :

- La mise en place de système de vignettes aux résidents
- Stationnement sur rue réservé uniquement aux résidents
- La réduction de la durée des stationnements dans les rues achalandées
- La tarification progressive
- Mesures coercitives pour le contrôle des stationnements.

Vignettes

De manière globale, la majorité des participants étaient favorables à la mise en place de vignette, mais à condition de prendre en considération les travailleurs qui ne résident pas à Tadoussac, mais surtout de bien définir l'attribution des vignettes (nombre par personne ou par ménage) et les stationnements auxquels elles donnent accès.

Plusieurs propositions ont été faites concernant la mise en place des vignettes notamment :

- Élargir les vignettes aux travailleurs aussi et non seulement aux résidents.
- Définir le nombre de vignettes en fonction des secteurs (selon que l'on soit proche ou non des services/commerces) et donner 1 à 2 vignettes par ménage, le reste peut-être payant.
- Proposition de vignette collante et non-papier
- Rendre les rues cul-de-sac pour les vignettes seulement.
- Rendre la rue des Montagnais et la rue de l'Hôtel de Ville accessibles uniquement aux détenteurs de vignettes ;

Autres mesures

Les participants étaient également favorables à la réduction de la durée de stationnement dans certaines rues pour faciliter l'utilisation du stationnement payant à condition de bien étudier les rues sur lesquelles se fera cette réduction. Cependant, bon nombre de participants ne voient pas la nécessité d'avoir une tarification graduelle qui semblerait plus compliquée que bénéfique pour les citoyens et la municipalité.

La plupart des participants sont d'accord de mettre en place des mesures coercitives pour amener les citoyens et visiteurs à respecter les mesures en place en lien avec les déplacements et stationnement. Par ailleurs, ces mesures devraient être progressives partant de la sensibilisation, avertissement ensuite des amendes. Quelques mesures ont été proposées telles que le remorquage au centre des loisirs et la pose de sabot sur les roues de véhicules qui se sont finalement avérés être des mesures très extrêmes pas adéquates pour le village de Tadoussac.

D'autres participants ont également proposé de mettre en place de parcomètres pour optimiser la gestion du stationnement. Et améliorer la communication sur les stationnements à l'entrée du village.

Les principales préoccupations qui demeurent quant aux actions de l'orientation 1 concernent le suivi des mesures. Les participants se demandent comment se fera le suivi du respect des vignettes, est-ce que les mesures seront respectées. Quelles sont les alternatives de stationnement prévues pour les employés notamment ceux de Parc-Canada.

3.1.2 Développer l'offre de transport alternative à l'automobile

Les participants ont été invités à se prononcer sur les différentes pistes d'action en lien avec l'orientation 2 qui est de développer l'offre de transport alternative à l'automobile. Plus spécifiquement, il a été question de connaître les points de vue relativement à :

- La mise en place du transport en commun;
- La mise en place d'espaces de stationnement dédiés aux deux roues (vélos, mobylettes ... etc.);
- La mise en place d'incitatifs au transport actif (mobilier urbain, structure de location de vélo ou mobylette à proximité des stationnements hors rue)
- Stationnement spécifique pour livraison.

La plupart des participants sont favorables à la mise en place au transport en commun à condition de bien définir le circuit et la fréquence et avoir une fréquence plus rapide pour le cœur du village. Ils sont plus réticents quant à l'expérience avec Tadobus qu'ils trouvaient trop gros et pas adapté pour le village en plus des horaires non respectés. Les participants ont proposé comme solution d'avoir une offre de transport en commun payante, avec des petits autobus plus respectueux de l'environnement (véhicules électriques par exemple) et desservant surtout les secteurs éloignés, et des fréquences adaptées.

Le transport actif semble être une très belle avenue comme alternative à l'automobile selon bon nombre de participants sous certaines conditions évoquées telles que:

- offrir des espaces supplémentaires pour les deux roues (vélos, mobylettes, scooter);
- Installer plus de support à vélo ;
- Améliorer la sécurité pour les cyclistes ;
- Avoir un programme de subventions pour vélos électriques pour permettre aux populations de s'en procurer .

Concernant les problématiques de livraisons, il faudrait trouver une solution pour les débarcadères notamment avoir des points relais pour la livraison afin d'éliminer la présence de gros véhicules dans les secteurs plus achalandés.

Comme autres alternatives à l'automobile il a été proposé de mettre en place des incitatifs au covoiturage notamment avoir réduire les frais de stationnement en cas de covoiturage ou encore avoir des places de stationnement dédiées pour les employés faisant du covoiturage certains participants ont même proposer comme autre alternative à l'automobile l'utilisation des Tuk-Tuk ou encore des voitures de golf.

3.1.3 Améliorer les infrastructures favorisant la mobilité durable et lutte contre les changements climatiques

Les participants ont été invités à se prononcer sur les différentes pistes d'action proposées suivantes :

- Élargissement et aménagement de nouveaux trottoirs
- Mesures d'apaisement de la circulation
- Aménagements des sentiers pédestres
- Verdissage des futurs stationnements et intégration de PGO.
- Mise en place de nouveaux panneaux de signalisation, utilisation de pictogrammes.

L'ensemble des intervenants semble s'accorder sur la nécessité urgente d'améliorer les infrastructures et est favorable aux mesures proposées de l'orientation 3.

Il faudrait aménager et élargir certains trottoirs sur la plupart des rues et principalement au niveau de la rue du golf et la rue des Forgerons Nord. Il faudrait également déneiger les trottoirs afin de les rendre plus sécuritaires (exemple de la rue des Forgerons Nord).

Des mesures d'apaisement de la circulation sont des voies également importantes à mettre en place pour réduire les vitesses dans les rues les plus dangereuses telles que : Moulin-Baude, la rue de coupe de l'Islet, rue des Forgerons Nord ainsi également la rue Bord de l'eau où les VR circulent à grande vitesse. Des participants ont proposé de mettre des bacs à fleurs au 134 rue coupe de l'Islet pour réduire la vitesse. Une grande problématique a également été relevée par les participants pour les bollards du Moulin-Baude qui sont très dangereux pour les cyclistes et qui devraient être enlevés.

Les participants sont également favorables à l'amélioration de la signalisation qui viendrait résoudre bon nombre problème de vitesses et stationnement. Il faudrait améliorer la signalisation aux intersections et annoncer plutôt les culs-de-sac pour éviter que les automobilistes ne rentrent quand même dans ces rues, améliorer le marquage sur la chaussée.

Au niveau des priorités des actions pour 2021, il a été proposé d'améliorer en priorité la signalisation pour limiter certaines problématiques de stationnement et de vitesses; interdire les roulottes vers le bas du village optimiser le stationnement de la SÉPAQ pour les roulottes; revoir et mieux définir l'offre de vignette pour qu'elle soit adaptée aux citoyens et travailleurs.

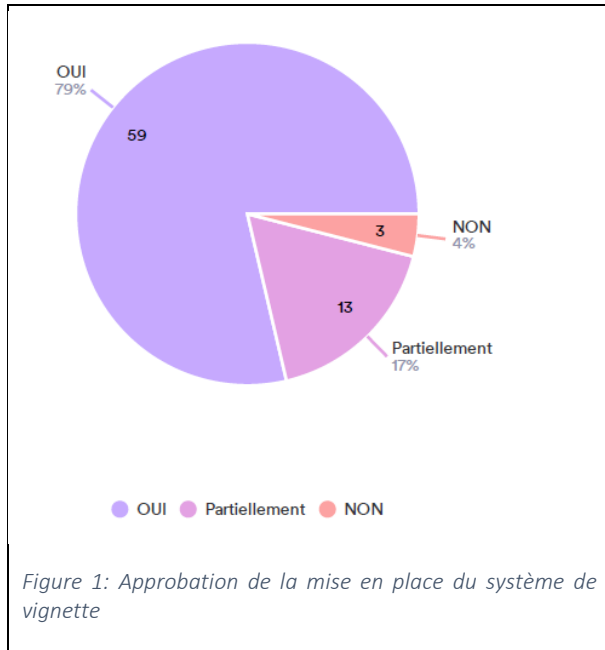
3.2 Questionnaire en ligne

Les solutions proposées dans le cadre de la politique de stationnement ont été soumises à l'approbation par les répondants qui devaient préciser s'ils sont d'accord ou pas avec la mesure tout en se justifiant dans le cas d'un désaccord ou accord conditionnel.

Au total, 90 % des répondants au sondage étaient des citoyens de Tadoussac, 8% des travailleurs non-résidents et moins de 2% des touristes.

3.2.1 Système de vignette

À la question de savoir s'ils sont favorables à la mise en place d'un système de vignette pour résidents, les répondants ont répondu en majorité favorablement.



Les principales conditions évoquées par les répondants qui devraient accompagner cette mesure sont entre autres de :

- Tenir compte également des travailleurs non-résidents pour le système de vignette;
- Assurer la gratuité du système pour les résidents.

Les principales raisons pour lesquelles certains répondants sont réticents à l'implantation d'une telle mesure sont entre autres :

- Les citoyens devraient avoir le loisir de choisir où stationner ;
- Le stationnement ne devrait pas être payant en région pour le travail;
- La mesure ne favoriserait pas la cohésion résidents-visiteurs;

- Inciter plutôt les touristes à utiliser les stationnements disponibles.
- Il faudrait plutôt se pencher sur la mise en place de stationnements en périphérie du village pour les touristes annexés à une navette qui fait les principaux points touristiques et hôtels pour désengorger le centre du village.

3.2.2 Stationnement accessible uniquement aux résidents sur certaines rues

À la question de savoir s'ils sont favorables à la possibilité de rendre le stationnement dans certaines rues accessibles aux résidents seulement, les répondants ont répondu à **72% favorablement**. 17% sont également d'accord à conditions :

- Le choix des rues soit adéquat;
- Prendre en considération les travailleurs non-résidents ;
- Prendre en considération le stationnement en condition hivernale.

En revanche, environ 11% des répondants sont contre cette idée à cause :

- La mesure est trop draconienne;
- Il faudrait favoriser plutôt le transport en commun qui servira aux travailleurs;
- Laisser l'accès et la gratuité de toutes les rues aux résidents ;
- La mesure limitative pour les visiteurs.

Les rues identifiées à plus de 10% par les répondants comme des rues où le stationnement devrait être accessible aux résidents seulement sont par ordre de priorité :

- Rue de la coupe de l'Islet ;

- Rue de la cale sèche ;
- Rue des pionniers ;
- Rue des Montagnais ;
- Rue du Parc.

3.2.3 Autres moyens d'optimisation de la gestion du stationnement

D'autres actions ont été proposées pour optimiser la gestion du stationnement, auxquelles les avis des répondants étaient partagés.

Mesures	Approbation	Conditions / commentaires
Réduire la durée du stationnement dans les rues les plus achalandées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 51% Oui ✓ 27% Partiel ✓ 22% Non 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ À proximité des services rapides (épicerie/caisse ...); ✓ Optimiser la durée en fonction des secteurs; ✓ Interdire aux VR, Roulottes et autres gros véhicules ✓ Uniquement réservé aux touristes ✓ Tenir compte des visiteurs (famille/amis) des citoyens. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> × Possible augmentation du trafic; × Nécessité d'avoir des stationnements moyenne durée pour réduire le Traffic; × Difficile à mettre en vigueur étant donné que ces rues sont à la fois résidentielles et commerciales × Plus de stress et mauvaises expériences pour les touristes × Ne convient pas pour les travailleurs à proximité.
système de tarification progressive	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 42% Oui ✓ 23% Partiel ✓ 35% Non 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Uniquement dans des zones spécifiques; ✓ Acceptable si les citoyens de Tadoussac avaient accès gratuitement aux stationnements payants; ✓ À condition que la première demi-heure soit gratuite et les autres payantes; <hr/> <ul style="list-style-type: none"> × Automatiser plutôt les stationnements; × Pas adapté pour un village et possible expérience négative pour les touristes ; × Mettre plus l'accent sur la surveillance des stationnements par des agents avec des délais raisonnables; × Coûts très élevés pour des touristes souhaitant faire des croisières; × Coûts supplémentaires de gestion et suivi pour la municipalité
Mise en place des mesures coercitives pour la gestion du stationnement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 73% Oui ✓ 19% Partiel ✓ 8% Non 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le moins possible de ticket ; ✓ Favoriser la sensibilisation ; ✓ Améliorer l'affichage . <hr/> <ul style="list-style-type: none"> × Coûts supplémentaires (tickets) pour les touristes qui ne favorisent pas l'expérience visiteur. × Une meilleure signalisation serait plus appropriée.

3.2.4 Transport en commun

À la question de savoir s'ils sont favorables à la mise en place d'une offre de transport en commun qui rencontre les réalités de Tadoussac afin de limiter l'usage de l'automobile, les répondants ont répondu à **90% favorablement** à condition de :

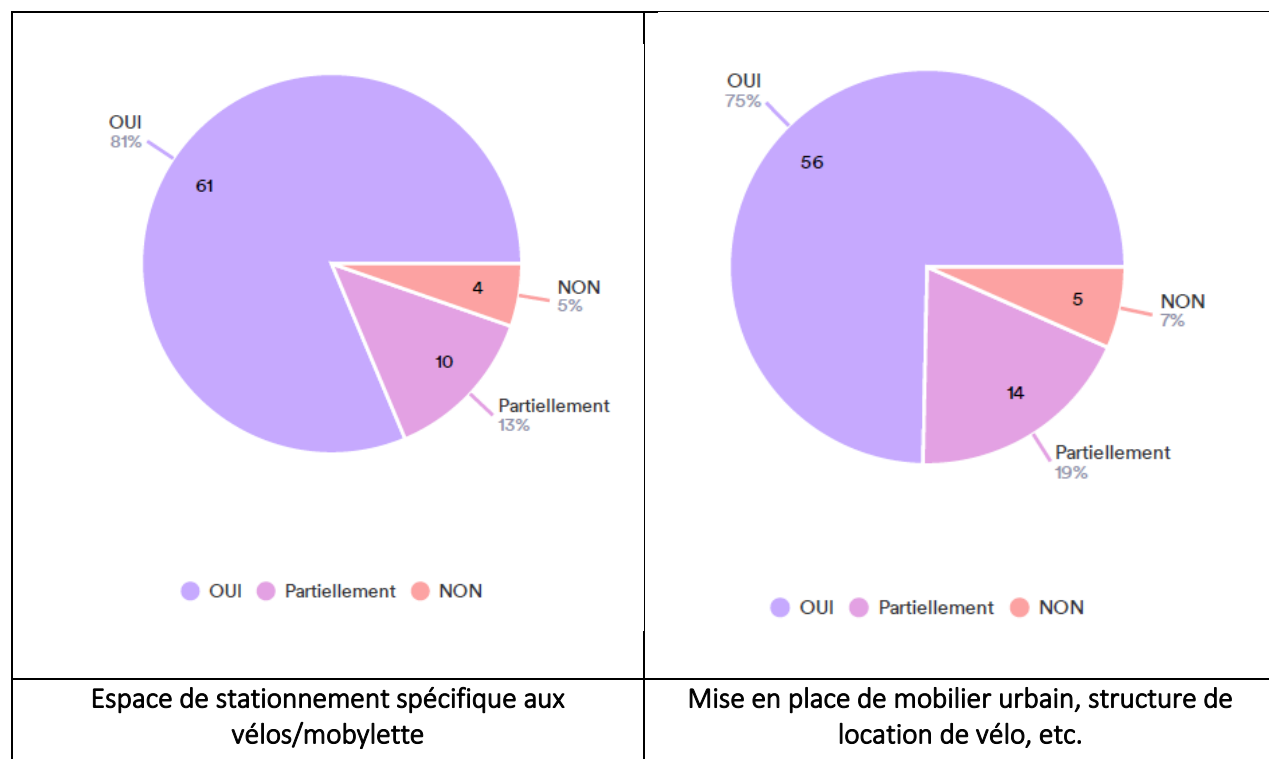
- Utiliser les bus légers et écologiques;
- Respecter les horaires et les itinéraires établis;
- Procéder à la réfection des rues en mauvais état;
- Trouver un financement viable et adéquat.

En revanche, 10% des répondants sont contre cette idée à cause :

- Les expériences passées ont montré qu'il n'était pas utilisé à pleine capacité donc pas nécessaire;
- Difficile à réaliser à cause des horaires divers ;
- Mauvaises expériences avec AML qui ne profitent pas aux citoyens, mais uniquement aux touristes ;
- Nuisances sonores générées, accidents.

3.2.5 Transport actif

Aux questions sur le transport actif notamment la mise en place d'espace de stationnement spécifique ou encore la mise en place d'autres incitatifs tels que mobilier urbain, structure de location de vélo à proximité des stations, etc. , les répondants sont pour la majorité favorable.



Les principales conditions évoquées par les répondants qui devraient accompagner cette mesure sont entre autres de :

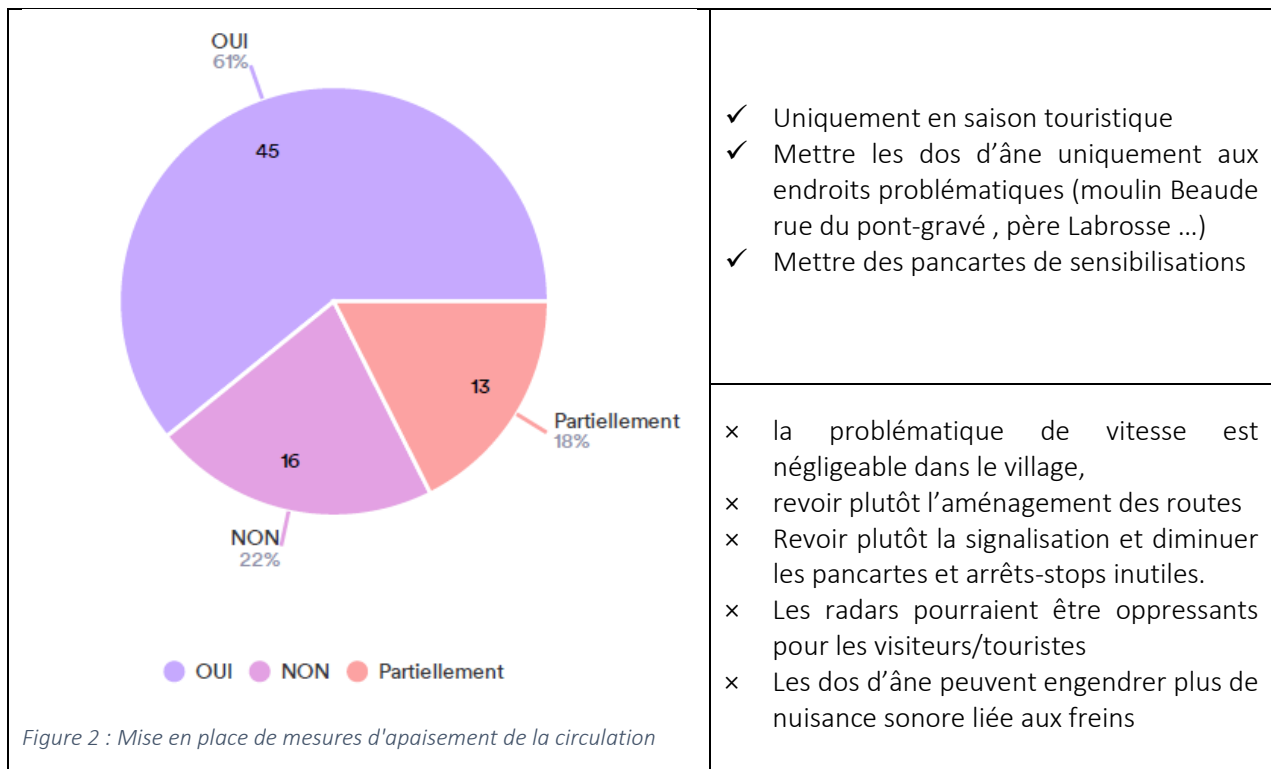
- Prévoir les voies cyclables également;
- À condition de ne pas diminuer les espaces disponibles pour les automobilistes;
- Prévoir des emplacements adéquats pour les stationnements des deux roues;
- Améliorer les routes pour tenir compte du transport actif
- Projet pilote dans un secteur
- Mettre en place un PPP pour éviter que la municipalité assume tous les coûts liés au transport actif;
- Limiter aux vélos ou deux roues électriques pour éviter les nuisances;

Les principales raisons pour lesquelles certains répondants sont réticents à l'implantation d'une telle mesure sont entre autres :

- Pas assez d'utilisateurs pour mettre des espaces de stationnement à vélo partout
- Stationnement à vélo pas nécessaire, car déjà pas assez d'espace de disponible pour les véhicules.
- Coûts supplémentaires que devra supporter les citoyens, laisser la location de vélo aux entrepreneurs;
- Pas de piste cyclable dans le village pour multiplier les structures de location;
- Aucune tolérance pour les cyclistes sur les routes par les automobilistes ;

3.2.6 Mesures d'apaisement de la circulation

À la question de savoir s'ils sont favorables à la mise en place des mesures d'apaisement de la circulation visant à réduire la vitesse des véhicules (ex.: dos d'âne, radar de vitesse, etc.), les répondants ont répondu en majorité favorablement.



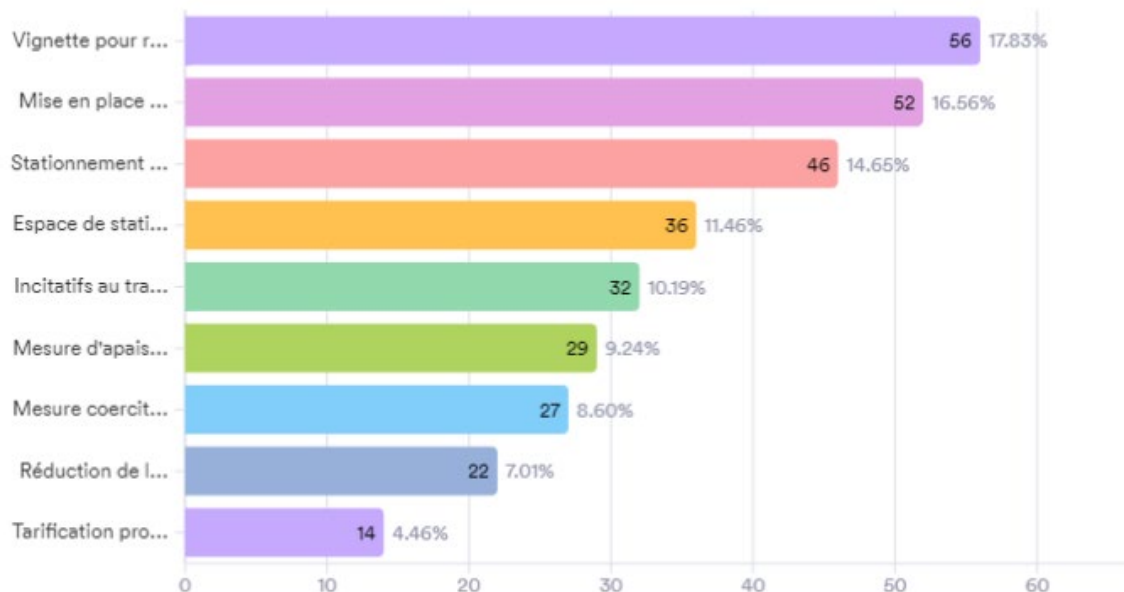
Les principales rues identifiées par la majorité des répondants comme des rues où le devraient être appliquées ces mesures d'apaisements sont par ordre de priorité :

- Moulin à Baude;
- Rue des pionniers ;
- Rue bord de l'eau ;
- Rue des Forgerons ;
- Rue Dupont-gravé ;
- Rue de la coupe de l'Islet.

3.2.7 Mesures prioritaires et piste d'action supplémentaires

Le Graphique suivant résume les mesures prioritaires identifiées par les répondants qui devront être mises en place.

L'on se rend compte que la mise en place de vignette et le transport en commun sont les deux principales actions prioritaires pour les résidents.



Données	Réponse	%
Vignette pour résident	56	17,83%
Mise en place du transport en commun	52	16,56%
Stationnement sur rue réservé uniquement aux...	46	14,65%
Espace de stationnement dédié aux vélos, mob...	36	11,46%
Incitatifs au transport actif (mobilier urbain, str...	32	10,19%
Mesure d'apaisement de la circulation (dos d'â...	29	9,24%
Mesure coercitive pour le contrôle des stations	27	8,60%
Réduction de la durée des stationnements dan...	22	7,01%
Tarifcation progressive (fonction de la durée d...	14	4,46%

Figure 3 : Mesures prioritaires de la politique de stationnement

Les principales pistes d'actions évoquées par les répondants et à mettre en place dans le cadre de la politique de stationnement ont été résumé selon les points suivants :

- Mettre en place un transport en commun long terme et écologique;
- Aménager les pistes cyclables et trottoirs sécuritaires pour les usagers et rendre les rues sécuritaires;
- Améliorer la signalisation (Pancartes circulation locale et cul-de-sac visibles et placées à des endroits stratégiques)

- Favoriser et inciter à l'utilisation des stationnements aux entrées du village (à travers des aménagements de stationnement en périphérie et un service de navette ou transport en commun régulier, vers le bas du village)
- Prévoir des stationnements spécifiques pour les VR et s'assurer de leur respect.
- Mettre en place un système de stationnement à la demande (qui jumelle les personnes qui ont des places de stationnement inutilisées avec des conducteurs à la recherche de stationnement).
- Favoriser la communication et sensibilisation sur les mesures qui seront prises (panneau explicatif, un visuel, etc.) pour les citoyens et touristes.
- Préciser les couts des stationnements sur la carte itérative de la municipalité pour inciter les visiteurs sur des stationnements spécifiques;
- Avoir des compteurs digitaux de stationnement disponibles (jalonnement dynamique);
- Limiter l'accès de certaines zones à des types d'utilisateurs particuliers (interdire l'accès au véhicule sur le quai sauf pour affaire(bus, livraison,); la zone centrale aux piétons et à la verdure pour augmenter la qualité de vie et la sécurité...)
- Tous les résidents doivent avoir le droit de se stationner dans toute les rues du village et avoir le droit de se stationner gratuitement dans tous les stationnements payants.
- Permettre les réservations de stationnement en ligne en période estivale pour les travailleurs
- Supprimer les Bollards sur la rue du Moulin à Baude extrêmement dangereux autant pour les automobilistes, pour les cyclistes que pour les piétons.
- Continuer avec la mise en place des témoins de vitesse;